



Número de Révision: 003.0

Date de sortie: 11/20/2025

1. IDENTIFICATION

Désignation de l'article:	TECHNOMELT 0450 0450 PS 35 LB C	Numéro IDH:	420381
Type de produit/utilisation recommandée:	Colle thermofusible	numéro d'item	83354
Restriction d'utilisation:	Non identifié	Région:	Canada
Raison sociale:	Henkel Canada Corporation Meadowpine Boulevard 2515 Mississauga, Ontario L5N 6C3	Votre contact:	Téléphone: +1 (905) 814-6511 NUMÉROS DE TÉLÉPHONE D'URGENCE: MÉDECIN : Centre Anti-Poison 1-877-671-4608 (appel à frais virés) ou 1-303-592-1711 TRANSPORT: CHEMTREC: 1-800-424-9300 1-703-527-3887(appel à frais virés) NUMÉROS DE TÉLÉPHONE D'URGENCE: MÉDECIN : Centre Anti-Poison 1-877-671-4608 (appel à frais virés) ou 1-303-592-1711 TRANSPORT: CHEMTREC: 1-800-424-9300 1-703-527-3887(appel à frais virés) Internet: www.henkelna.com

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

VUE D'ENSEMBLE DE TOUS LES CAS D'URGENCE

L'ADHÉSIF FONDU PEUT CAUSER DES BRULÛRES GRAVES.
L'ÉLECTROSTATIQUE PRODUITE LORS DU VIDANGE DE L'EMBALLAGE DANS OU PRÈS DE VAPEURS INFLAMMABLES PEUT CAUSER UN INFLAMMATION.
LES VAPEURS AU-DESSUS DE L'ADHÉSIF FONDU PEUVENT CAUSER UNE IRRITATION DES YEUX, DE LA PEAU ET DES VOIES RESPIRATOIRES.

CLASSE DE RISQUE

Rien

CATEGORIE DE RISQUE

Rien

PICTOGRAMME(S)

Rien

Conseils de prudence

Prévention:	Non prescrit
Intervention:	Non prescrit
Stockage:	Non prescrit
Élimination:	Non prescrit

Autres dangers Non disponible

La classification est conforme aux règlements canadiens sur les produits dangereux et aux dispositions du Système général harmonisé (Globally Harmonized System, GHS) de classification et d'étiquetage des produits chimiques de l'ONU.

Voir section 11 pour information supplémentaire sur la toxicologie.

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Substances dangereuses	Numéro CAS	Poids %*
Ethylene homopolymérisé	9002-88-4	1 - 5

*Les pourcentages exacts peuvent varier ou constituer un secret commercial. L'intervalle de concentration est fourni pour aider les utilisateurs à assurer les protections appropriées.

4. MESURES DE PREMIERS SECOURS

Mesures de premiers secours par voies d'exposition probables

Inhalation:	Amener au grand air. Administrer de l'oxygène si la respiration est difficile. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. Si des symptômes se manifestent et persistent, consultez un médecin.
Contact avec la peau:	L'adhésif fondu peut causer des brûlures graves. Refroidir le produit ayant fondu sur la peau avec beaucoup d'eau. Ne pas enlever le produit solidifié. On ne devrait pas tenter d'enlever la matière sur la peau ni d'enlever les vêtements contaminés car la peau blessée peut facilement se déchirer. Recouvrir les zones affectées avec pansement ou une gaze propre et obtenir aussitôt une aide médicale.
Contact avec les yeux:	S'il y a contact de la matière fondue avec les yeux, les refroidir immédiatement avec de l'eau. Ne pas enlever l'adhésif. Obtenir une aide médicale.
Ingestion:	On ne s'attend pas à ce que l'ingestion de l'adhésif solide soit dangereuse. Si des symptômes se manifestent et persistent, consultez un médecin.
Symptômes et effets les plus importants (aigu et retardé):	Les principaux symptômes et effets connus, aigus et différés, sont décrits à la section 11 : Renseignements toxicologiques.
Indication de toute attention médicale immédiate / traitement spécial nécessaire:	Non disponible

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyen d'extinction approprié:	Eau pulvérisée (brouillard), mousse, poudre extinctrice ou dioxyde de carbone. Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement voisin.
Agents extincteurs inappropriés:	Non disponible
Procédures spéciales de lutte contre l'incendie:	Utiliser un appareil respiratoire autonome et une panoplie complète de protection telle qu'une tenue de nettoyage.
Feu inhabituel ou risques d'explosion:	Néant

Produit ou gaz issus de la combustion: Oxydes de carbone. Emanations et fumées âcres.

6. MESURES EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Utiliser la protection personnelle recommandée à la section 8, isoler la zone dangereuse et refuser l'accès au personnel inutile et non protégé.

Mesures de protection de l'environnement: Pas de précautions spéciales pour l'environnement requises. Le produit ne doit pas contaminer les eaux souterraines.

Méthodes de nettoyage: Aucun risque pour la santé n'est connu ni prévisible dans les conditions normales d'utilisation. Balayer la matière déversée. Éviter de créer de la poussière.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation: Toujours procéder avec soin près d'une matière fondue. Éviter le contact de la peau avec les résines fondues. Ne pas placer le solide mouillé ou humide dans le réservoir de fonte. Respecter la température d'application suggérée. Ne pas porter de verres de contact. Peut émettre des fumées irritantes, à température élevée. Veiller à une ventilation adéquate.

Stockage: Pour un entreposage sans risque, entreposer entre 8 °C (46.4 °F) et 28 °C (82.4 °F)
Restez calme selon l'information sur l'étiquette et en fiches techniques.

Pour obtenir des renseignements sur la durée de conservation du produit, veuillez examiner les étiquettes sur le récipient ou vérifier la fiche technique.

8. CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Les employeurs devraient accomplir une évaluation de tous les lieux de travail pour déterminer le besoin, et du choix, des commandes appropriées d'exposition et le matériel de protection pour chaque tâche effectuée.

Substances dangereuses	ACGIH TLV	OSHA PEL	AIHA WEEL	Autre
Ethylene homopolymérisé	10 mg/m ³ TWA particules inhalables 3 mg/m ³ TWA particules alvéolaires	15 MPPCF TWA Fraction alvéolaire. 15 mg/m ³ TWA poussière totales 50 MPPCF TWA poussière totales 5 mg/m ³ TWA Fraction alvéolaire. 5 mg/m ³ PEL Fraction alvéolaire. 15 mg/m ³ PEL poussière totales	Rien	Rien

Remarques sur la conception des installations techniques: Le travail doit être effectué dans un endroit bien ventilé (p. ex. une ventilation suffisante pour maintenir les concentrations sous la moitié des limites d'exposition admissibles (valeur PEL) et des autres normes applicables). Une ventilation par aspiration à la source est recommandée quand la ventilation générale n'est pas suffisante pour contrôler la contamination aérogène.

Protection respiratoire: Résine solide : Des masques antipoussière sont recommandés quand existe le risque d'inhalation de poussière. Résine fondue : Utiliser un respirateur purificateur d'air approuvé NIOSH, avec cartouche pour vapeurs organiques.

Protection des yeux: Des lunettes étanches ou des lunettes de sécurité munies d'un écran latéral. Utiliser un masque complet s'il y a des risques d'éclaboussures ou de pulvérisation du produit. Ne pas porter de verres de contact.

Protection de la peau:

Gants isolés et vêtements à manches longues sont fortement recommandés quand on travaille avec l'adhésif fondu.

9. PROPRIETES PHYSICO-CHIMIQUES

Etat physique:	Solide
Couleur:	Jaune clair
Odeur:	Doux
Seuil de détection d'odeur:	Non disponible
Valeur pH:	Non disponible
Pression de vapeur:	Non applicable
Point / zone d'ébullition:	Non disponible
Point/domaine de fusion:	157 °C (314.6 °F)
Densité/Densité relative::	0.94
Densité de vapeur relative:	Non disponible
Point d'éclair:	> 232 °C (> 449.6 °F)
Inflammable/Limites inférieures d'explosion:	Non applicable
Inflammable/Limites supérieures d'explosion:	Non applicable
Température d'auto-inflammation:	Non applicable
Inflammabilité:	Non applicable
Taux d'évaporation:	Non applicable
Solubilité:	Insoluble Eau
Coefficient de partage (value logarithmique)::	Non disponible
Teneur VOC:	0 %; 0 g/l
Viscosité dynamique:	Non disponible
Viscosité cinématique:	Non disponible
Caractéristiques de la particule:	Non disponible
Température de décomposition:	Non disponible

10. STABILITE ET REACTIVITE

Stabilité:	Stable dans des conditions normales d'entreposage et d'utilisation.
Réactions dangereuses:	Ne se produira pas.
Produits de décomposition dangereux:	Bioxyde de carbone, oxyde de carbone et gaz et particules irritants et/ou toxiques peuvent être générés par décomposition thermique ou combustion.
Produits incompatibles:	Combustibles.
Réactivité:	Non disponible
Conditions à éviter:	Chaleur excessive.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Voies d'exposition probables: Yeux, Inhalation, Peau, Ingestion

Effets potentiels sur la santé

Inhalation:	La respiration continue des vapeurs au-dessus de l'adhésif fondu peut irriter les muqueuses. Les poussières d'adhésif solide peuvent irriter.
Contact avec la peau:	L'adhésif fondu peut causer des brûlures graves. L'adhésif solide ne présente aucun risque.
Contact avec les yeux:	L'adhésif fondu dans les yeux peut causer des dommages graves et permanents. Peut entraîner une irritation mécanique en présence de poussières. Les fumées dégagées pendant la transformation thermique peut irriter les yeux.
Ingestion:	Peut entraîner une irritation du tube digestif par ingestion.

Substances dangereuses	LC50s et LD50s
Ethylene homopolymerise	Rien

Substances dangereuses	Effets immédiats sur la santé	Effets retardés sur la santé	Effets chroniques sur la santé
Ethylene homopolymerise			

Substances dangereuses	NTP cancérigène	IARC cancérigène	OSHA cancérigène (Spécifiquement réglementé)
Ethylene homopolymerise	Non	Non	Non

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Information écologique: Non disponible

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Information exigée est pour pour les produits inutilisés uniquement.

Méthode de rejet recommandée: Suivre tous les règlements municipaux, provinciaux et fédéraux concernant l'élimination.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Les informations relatives au transport fournies dans cette section s'appliquent seulement au matériau lui-même/à la formulation elle-même et elles ne sont pas spécifiques à aucun emballage/à aucune configuration.

Transport du Canada de Marchandises Dangereuses-Terre

Nom d'embarquement correct: Non réglementé
Division: Rien
Numéro d'identification: Rien
Groupe d'emballage: Rien

Transport aérien (ICAO/IATA)

Nom d'embarquement correct: Non réglementé
Division: Rien
Numéro d'identification: Rien
Groupe d'emballage: Rien

Transport maritime (IMO/IMDG)

Nom d'embarquement correct: Non réglementé
Division: Rien
Numéro d'identification: Rien
Groupe d'emballage: Rien

Exceptions:

Néant

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Information sur la réglementation Canadienne

Statut LCPE LIS/LES:

Tous les composants sont inscrits sur la liste intérieure des substances ou en sont exempts.

Information sur la réglementation des Etats Unis

État de l'inventaire TSCA 8 (b):

Tous les composants sont répertoriés comme actifs ou sont exempts d'inscription dans l'inventaire TSCA (Toxic Substances Control Act).

16. AUTRES INFORMATIONS

Cette fiche de données de sécurité contient des changements par rapport à la précédente version dans les paragraphes:
Format des nouvelles fiches de données de sécurité.

Préparé par: Sécurité des Produits et Affaires Réglementaires

Date de sortie: 11/20/2025

DÉMENTI Les données ci-jointes sont fournies à titre d'information seulement et sont jugées dignes de foi. Toutefois, la société Henkel Corporation n'assume la responsabilité d'aucun résultat obtenu par des personnes dont elle ne contrôle pas les méthodes. Il incombe à l'utilisateur de déterminer si les produits Henkel ou les méthodes de production mentionnées dans le présent document conviennent à un usage particulier. Il lui incombe aussi de prendre les précautions nécessaires pour protéger les biens et les personnes contre tout risque qui pourrait se produire au cours de la manipulation et de l'utilisation de l'un ou l'autre des produits de Henkel Corporation. À la lumière de ce qui précède, la société Henkel Corporation décline toute responsabilité, tacite ou expresse, incluant mais ne se limitant pas à la garantie implicite de qualité marchande et de conception à une fin spécifique découlant de la vente ou de l'usage des produits de Henkel Corporation. Henkel Corporation décline aussi toute responsabilité pour tout dommage indirect, quel qu'il soit, y compris un manque à gagner.

Cette Fiche de Données de Sécurité a été générée en fonction du Règlement Canadien sur les produits dangereux (SIMDUT 2015) et fournit des renseignements conformément à la loi Canadienne seulement. Aucune garantie ou représentation de quelque nature que ce soit n'est donnée en ce qui concerne les lois de fond ou d'exportation de toute autre juridiction ou pays. Veuillez confirmer que les informations fournies dans le présent document sont conformes à la législation sur l'exportation ou à toute autre loi de toute autre juridiction avant l'exportation. Veuillez contacter Henkel Product Safety and Regulatory Affairs pour une assistance supplémentaire.